



AUDAX 100 Km initiation



SAMEDI 18 avril 2026

organisé par l'ACA CYCLO

Lieu de rendez-vous : Place de MILLIANE (Boulodrome) 09100 PAMIERs

Accueil 9h30 – 10h30 Inscriptions sur place ou par mail

Départ : 10h30

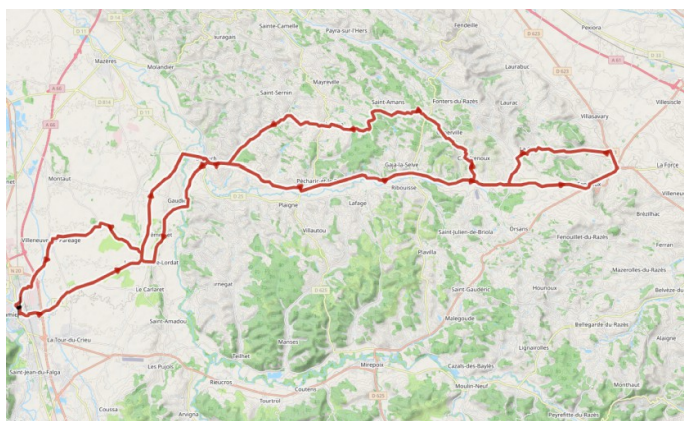
Droit d'inscription : 3€ FFVELO – 5€ non licenciés FFVELO

Renseignements et inscriptions auprès de noëlle RAYNAUD par mail :
noelle.raynaud@orange.fr

Merci de renvoyer les fiches d'inscription par mail

Brevet AUDAX 2026 - openrunner : 23258355

Distance:100 km - dénivelé : 789 m



FICHE D'INSCRIPTION BREVET AUDAX 100 KM INITIATION

SAMEDI 18 AVRIL 2026

Découvrir les brevets Audax, rouler autrement à allure régulière et modérée sous la conduite d'un capitaine de route.

Inscriptions :

Le jour de la manifestation avec le document signé ou par mail

Inscriptions et questions :

Par mail : noelle.raynaud@orange.fr

Tél : 06 86 04 99 38

Fiche d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Club : _____ Fédération : _____

N° de licence : _____

Prix : 3 euros licenciés FFVELO et 5 euros non licenciés FFVELO (prix fixé par l'UAF) en échange de la carte de route au départ.

Merci d'arriver trente minutes avant le départ.

Ravitaillement à 50 km du parcours, ainsi qu'une collation au départ et à l'arrivée.

Cette randonnée est organisée sous l'égide de la FFVELO et de l'UAF.

Elle est ouverte à tous, une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs qui devront être accompagnés d'un tuteur.

PARTICIPATION

Le Brevet est ouvert à tous, une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs qui devront être accompagnés d'un tuteur. Les licences FFVELO acceptées sont « rando » et « sport ». Les participants s'engagent à ne pas dépasser les capitaines de route, à respecter le code de la route et les consignes de sécurité qui seront données avant le départ.

J'atteste sur l'honneur être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours après avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité.

Signature du participant, mention lu et approuvé.



BREVET AUDAX 100 km d'initiation

REGLEMENT 2026

CAHIER DES CHARGES (Rappel)

S'agissant d'un brevet audax dit d'initiation, l'allure est fixée à **20,5 km de moyenne** sur un parcours de **100 km à faible dénivelé**.

Chaque peloton sera limité à 20 cyclos. Chaque groupe est encadré par **un capitaine de route**, qui respecte le parcours fixé et règle l'allure, et par **un serre-file**. Le capitaine de route dispose d'une feuille de route.

PARTICIPATION

- Le Brevet est ouvert à tous les cyclotouristes majeurs (18 ans révolus le jour de la manifestation) ainsi qu'aux jeunes de plus de 16 ans, accompagnées d'un parent ou tuteur légal, ou d'un cadre fédéral et présentant un certificat médical de non contre-indication de moins de six mois, et d'une autorisation parentale écrite.

- Les voitures suiveuses sont strictement interdites.

INSCRIPTIONS

- Inscription sur place sur listings clubs ACA CYCLO Pamiers 09 ou Bulletin individuel (pour les non licenciés et « autres fédérations ») ou par mail en remplissant le bulletin d'inscription.

- Le bulletin devra être rempli de façon complète et lisible, accompagné de la totalité de la somme à régler sur place.

- La présentation de la licence de la Fédération française de cyclotourisme de l'année en cours est exigée.

SECURITE

- Chaque personne participante est considérée comme étant en excursion personnelle. Elle devra se conformer aux prescriptions du code de la route et à d'éventuels arrêtés municipaux des localités traversées, sous l'autorité du capitaine de route. Chaque participant devra être assuré en responsabilité civile.

- Cette randonnée cyclotouriste n'étant pas une compétition, il ne sera publié aucun temps ni classement. L'allure est fixée et régulée par le capitaine de route.

- Le port du casque est obligatoire

- Les départs se font par petit groupe n'excédant pas 20 cyclos

DISPOSITIONS à caractère JURIDIQUE

- Responsabilités

- L'organisation de ce brevet n'a pas fait l'objet d'une déclaration en préfecture. [Le nombre de participants est donc limité à 99 cyclos.](#)

ps : les inscriptions au départ seront fonction du nombre de places restant disponibles, selon l'ordre de priorité d'arrivée au point d'enregistrement.

- Chaque non licencié attestera sur l'honneur « être en condition physique suffisante pour effectuer **le parcours, avoir pris connaissance du questionnaire de santé, des règles d'or et des consignes de sécurité** ».

- Chaque [utilisateur de VAE](#) attestera sur l'honneur « utiliser un VAE aux normes du Code de la route ».

ps : ces mentions figurent sur le Bulletin individuel d'Inscription, à signer obligatoirement

Les organisateurs ne seront pas responsables si des participants ne respectent pas le Code de la Route, ou s'ils utilisent des vélos **non-conformes** au Code de la Route, ainsi que des VAE non conformes ou débridés.

EXCLUSION

Tout participant qui enfreindrait ce règlement sera exclu du brevet. Il en va notamment pour tout cyclo qui ne respecterait pas l'allure imposée et le parcours fixé, faisant ainsi fi des consignes du capitaine de route.

Philosophie de la formule Audax

« Partir ensemble, arriver ensemble » : l'Audax, ce n'est pas seulement pratiquer un exercice physique d'endurance, car la formule exclut toute notion de compétition, c'est aussi et surtout le pratiquer ensemble de manière solidaire, les plus forts aidant les autres à atteindre un objectif commun

Bernard Girard

Président du Codep 09